

INFLUENCE DE LA TRADUCTION  
SUR LA RÉFORME  
ET LA CÉLÉBRATION DE LA LITURGIE

par Ignace ONATIBIA,  
*membre de la « Junta Nacional Liturgica Española »*

**A**VANT d'aborder l'objet propre de notre exposé, qui est l'influence des traductions populaires sur la réforme et la célébration de la liturgie, il me sera permis de faire remarquer que ces traductions exerceront une influence en d'autres domaines encore de la vie chrétienne. On a dit très justement que les anciennes versions de la sainte Ecriture ont exercé une très grande influence sur la formation de la mentalité et de la sensibilité religieuses dans l'Eglise primitive. De nos jours, grâce aux traductions liturgiques, le peuple chrétien a un accès direct et facile aux trésors de la Révélation et à la prière de l'Eglise. Partout naît une nouvelle langue chrétienne, imprégnée par l'esprit de la sainte Ecriture et de la Tradition, qui, insensiblement, transformera les âmes des fidèles et les assimilera au message du Christ. Telle est la puissance de la langue, la puissance des mots, que nous pouvons nous demander si nous pensons avec des mots, ou si les mots pensent pour nous. On peut croire qu'il y a une puissance plus grande encore dans les paroles et le langage chez l'Eglise du Verbe, qui doit transmettre à tous les hommes la Parole de Dieu, plus pénétrante qu'une épée à deux tranchants.

On pourrait dire bien des choses sur cette influence des traductions liturgiques pour la formation d'une mentalité vraiment chrétienne. Mais nous n'avons à traiter maintenant que de leur influence sur la réforme et la célébration liturgiques.

Il est évident que l'emploi de la langue nationale dans

la liturgie est étroitement lié avec la restauration de la liturgie elle-même. En effet, lorsqu'il s'est agi pour la première fois, parmi les promoteurs du mouvement liturgique, de la nécessité de réformer la liturgie, la question de la langue vivante a obtenu la première place. Ensuite, lorsque Pie XII a entamé les innovations liturgiques, il commença par se préoccuper de la publication de rituels en latin et en langue nationale. En outre, la réalisation de la réforme générale de la liturgie, approuvée par le 2<sup>e</sup> Concile du Vatican, a surtout commencé par l'admission des langues vivantes. Tout cela signifie évidemment que lorsqu'il s'agit de la restauration liturgique, la première étape, et la plus urgente, est d'introduire un emploi plus large de la langue vulgaire dans la liturgie.

Théoriquement, il serait possible de ne changer que la langue, tandis que les textes et les rites ne subiraient aucun changement. Mais, de fait, étant donné le lien étroit qui unit ces réalités, un usage très étendu des langues nationales, tel qu'il a été admis en tous lieux par les décisions conciliaires, apportera sans aucun doute au moins quelques modifications dans la liturgie elle-même. Il semble logique, en effet, lorsqu'on abandonne une langue morte, que l'on doive alors abandonner certains éléments morts eux aussi, qui avaient survécu, sous la protection de cette langue. Ce sera l'objet de ma première partie.

Dans la seconde nous verrons l'influence des traductions sur la célébration liturgique. Les fidèles, en employant leur propre langue dans la liturgie, auront une participation plus active et pourront exprimer leurs sentiments plus abondamment et plus spontanément qu'ils ne le faisaient auparavant dans une langue inconnue d'eux. Cela modifiera beaucoup l'aspect des célébrations liturgiques.

Ce genre de considérations me paraît très efficace pour stimuler ceux qui s'adonnent au travail des traductions liturgiques. L'Église leur demande un labeur très ardu : qu'ils rédigent en langue vulgaire des textes nouveaux qui se montrent fidèles au texte original et qui en même temps rayonnent de beauté. Comme le disait en effet saint Jérôme, « il est difficile à celui qui doit rendre une pensée étrangère, de ne tomber dans aucune infidélité; et c'est une tâche ardue, lorsque le texte en langue étrangère est beau, de garder la même beauté dans la traduction ». De plus, l'office du traducteur est un office vraiment humble; il est en effet plus agréable de créer du nouveau que de traduire le texte d'un autre. Et pourtant, qui pourra éva-

luer exactement l'influence bienfaisante de cette tâche sur la vie de l'Eglise ?

## I

INFLUENCE DE LA TRADUCTION  
SUR LA RÉFORME LITURGIQUE

La riche diversité des familles liturgiques, qui constitue un trésor inappréciable de l'Eglise, offre certainement une trace de cette influence que la langue peut exercer sur la liturgie elle-même. Originellement, les limites géographiques des divers rites coïncidaient à peu près avec les différentes aires linguistiques, jusqu'à ce que les rites les plus prestigieux sortent de leurs frontières géographiques propres. Certes, outre la langue, d'autres circonstances, comme la mentalité, la culture, les traditions nationales, le tempérament, le génie des peuples, etc. ont exercé une influence en ce domaine. Cependant, de fait, tous ces facteurs ont exercé leur influence surtout grâce à la langue, qui est le miroir de l'âme de chaque peuple et le véhicule certain de sa culture. Le « génie » d'un rite et le « génie » de la langue qu'il utilise se rejoignent en beaucoup de points.

Le passage très rapide de la langue latine à la langue nationale, tel qu'il s'accomplit de nos jours, affectera nécessairement de nos jours aussi la liturgie elle-même. Cette clarté qui apparaît aujourd'hui dans nos célébrations liturgiques du fait qu'on y emploie une langue intelligible, montrera bientôt certaines inadaptations des textes et des rites, et exigera leur réforme. On ne peut cependant pas prévoir quelles seront, dans le détail, ces nouveautés. Car la liturgie est un être vivant, et les vivants ont des lois que nous ne pouvons pas toujours déterminer par l'esprit et par la logique. Je veux seulement viser à ceci : indiquer d'une façon générale certaines directions selon lesquelles les langues vivantes exerceront peut-être leur influence rénovatrice, sans que j'ose accorder à mes prévisions une valeur absolue. Je donnerai aussi quelques exemples, à titre d'illustrations. Comme vous le verrez, plusieurs changements qui semblent être exigés par l'emploi de la langue vulgaire, ont été appelés aussi par d'autres causes. Beaucoup des choses que j'ai à dire ont déjà été présentées dans cette salle par de plus compétents. Je vous prie d'excuser cette fastidieuse répétition.

a) L'Eglise a reçu de Dieu la mission d'ouvrir aux hommes l'accès aux trésors de la Rédemption, qui lui ont été confiés. Cette mission, elle l'accomplit principalement par la liturgie, qui est l'organe majeur du magistère ordinaire et l'école de la vie chrétienne. La langue latine constituait un grave obstacle qui rendait difficile pour les fidèles le libre accès aux trésors de l'Eglise. C'est pourquoi l'Eglise a vigoureusement écarté, de nos jours, cet empêchement.

Maintenant, au contraire, grâce aux traductions populaires, le peuple chrétien peut découvrir ces trésors auparavant inconnus avec une grande admiration et un cœur joyeux. Et en même temps les fidèles deviennent conscients de leur droit à entrer dans tout le mystère chrétien. Mais, d'autre part, les déficiences de la liturgie romaine pour obtenir pleinement une telle fin, apparaissent plus clairement.

Tout d'abord, par rapport à la Parole de Dieu. Celui qui a été baptisé a le droit de connaître, autant qu'il est possible, toute la Parole de Dieu, contenue tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. Et l'Eglise n'a pas de moment plus opportun pour livrer aux fidèles les saintes Ecritures que le moment de la synaxe eucharistique, le dimanche. Or, les fidèles qui ne viennent à l'église que le dimanche n'entendent pas une seule page de l'Ancien Testament, et seulement une petite partie du Nouveau, dans laquelle manquent, par exemple, les principaux évangiles de la catéchèse chrétienne traditionnelle, qui sont lus actuellement aux fêtes de carême. Pour ce motif, l'idée que les fidèles peuvent avoir du mystère chrétien sera nécessairement partielle et très défectueuse, puisqu'ils ignorent complètement des aspects, des événements et des thèmes fondamentaux de l'Histoire du salut. On aime rappeler que les Pères reprochaient vivement aux hérétiques de ne pas recevoir le message intégral du Christ, mais d'en faire à leur usage une sélection arbitraire (sélection, en grec *hairesis*, d'où est venu le mot « hérésie »). Or, on peut considérer comme une espèce d'hérésie matérielle cet abandon systématique d'une partie importante de la Révélation.

Un choix dans les péricopes, surtout dans celles de l'Ancien Testament, sera toujours nécessaire; car il est impossible et il n'est pas indispensable de lire aux fidèles, le dimanche, absolument toutes les pages des saintes Ecritures. Il est bien évident que les textes qui présentent seulement des détails sur l'histoire ou les lois du peuple d'Israël, peu-

vent être omis. De même ces passages qui, même parfaitement traduits en langue vulgaire, demeureraient presque inintelligibles pour l'homme d'aujourd'hui, moyennement cultivé, pourvu qu'il ne s'agisse pas de textes fondamentaux pour la catéchèse traditionnelle. Il semble que le choix doive être fait de telle sorte que les lectures des messes du dimanche, en un laps d'années déterminé, offrent une vision organique et, pour ainsi dire, totalitaire de la Révélation, n'ignorant aucun événement décisif de l'Histoire du salut, et en général toutes les péricopes comportant un message de quelque importance pour la vie des chrétiens. Cette proclamation du message chrétien dans son intégrité par les lectures ne rendra pas inutile, mais beaucoup plus nécessaire, l'initiation des fidèles à l'univers biblique par l'accomplissement de l'homélie et de la catéchèse.

Il faut dire encore quelque chose de semblable pour les éléments de composition ecclésiastique. Grâce aux traductions, les oraisons de la liturgie romaine manifestent mieux en général leur profondeur théologique et spirituelle. En même temps se manifeste la pauvreté de certaines oraisons, surtout si elles se rencontrent sous une forme identique ou semblable. On me permettra d'apporter un seul exemple, emprunté au Commun de plusieurs martyrs : « *Beatorum Martyrum pariterque Pontificum N. et N. nos, quaesumus, Domine, festa tueantur et eorum commendet oratio veneranda.* » La répétition fréquente d'une même idée, si simple, pour ne pas dire indigente, ennuiera les fidèles. En général, aujourd'hui, par l'emploi de la langue vulgaire en liturgie, apparaît avec plus d'évidence ce que l'étude comparative des liturgies nous avait déjà montré : que certains aspects du Mystère chrétien et de la spiritualité chrétienne se trouvent magnifiquement mis en valeur dans la liturgie romaine; mais que d'autres aspects, qui rayonnent d'un vif éclat dans d'autres liturgies, sont comme laissés dans l'ombre par la liturgie romaine. La Constitution sur la liturgie mentionne implicitement des défauts de ce genre dans le rite actuel de la Pénitence (art. 72), du Mariage (art. 77) et des funérailles (art. 81). Cette infériorité de la liturgie romaine par rapport à l'Écriture et à la tradition liturgique des autres Eglises, sans exclure les Eglises des autres confessions, peut facilement être corrigée, de façon que de nouveaux thèmes et de nouveaux accents viennent enrichir notre liturgie. Cependant il faudra veiller à ce que ces nouvelles créations s'harmonisent avec le génie de la liturgie romaine.

b) L'emploi de la langue latine rendait plus difficile la participation active des fidèles dans les fonctions qui leur revenaient en propre et qui, par suite, étaient exercées par les clercs. Le résultat était que les actions liturgiques paraissaient affectées d'une espèce de cléricisme. Puisque maintenant on y emploie la langue nationale, elles apparaissent de nouveau comme de vraies « célébrations de l'Eglise », c'est-à-dire de tout le peuple de Dieu. Désormais, puisque le peuple chrétien exerce de nouveau les fonctions qui lui reviennent dans la liturgie, nous voyons clairement que les textes que nous nous efforçons de faire prononcer aux fidèles manquent de caractère vraiment populaire. Car de tels textes ont été composés non pas pour le peuple chrétien, mais pour des gens choisis, c'est-à-dire pour des clercs, des moines et des chantres exercés; ils viennent de ces époques où les communautés de moines avaient la charge du culte divin et des heures canoniales dans les basiliques romaines. On a créé alors un répertoire adapté à ces gens-là. De nos jours, du fait de l'emploi de la langue nationale, il pourra se faire en beaucoup d'endroits que le peuple se charge de certaines parties de la liturgie, par exemple des chants processionnels de la messe. Mais alors il faudra composer un nouveau répertoire d'antiennes brèves et simples, adapté aux possibilités des fidèles. Le graduel simple, actuellement sous presse, procède de cette idée. Mais il ne faudra pas faire ce nouveau choix d'antiennes seulement à partir de mélodies simples existant dans la tradition grégorienne. Il faut rechercher avant tout l'abondance et la vigueur des antiennes, et leur adaptation aux moments liturgiques pour lesquelles elles sont choisies, et au sentiment comme aux capacités des fidèles qui doivent les interpréter dans leur propre langue.

La possibilité d'employer la langue nationale dans l'Office divin nous permet une grande espérance : celle que bientôt les Heures principales de l'Office divin, surtout les Vêpres des dimanches et des grandes fêtes, redeviennent populaires, comme elles l'ont été jadis. Mais le genre et la structure actuelle de ces Heures se ressent beaucoup de l'influence de l'Office monastique. Il apparaît opportun d'examiner s'il n'est pas nécessaire de revenir à la structure primitive de l'Office cathédral, ou même de tenter des voies nouvelles, pour que la nature de ces Heures devienne plus populaire.

c) Les oraisons qui viennent de la plus antique tradition

liturgique romaine suscitent à bon droit l'admiration des gens compétents par leur densité théologique, la concision lapidaire de leurs formules, la gravité hiératique et l'élégance de leur *cursus* oratoire. Cependant, toutes ces qualités, qui répondent avant tout au génie romain, aujourd'hui, lorsqu'il s'agit d'en composer la traduction populaire, ne vont pas sans de grandes difficultés. Une simple traduction, pour fidèle et claire qu'elle soit, révélera aux initiés les mérites du texte original, mais n'offrira au peuple chrétien de notre époque que des formules peu aptes à favoriser une prière simple et active. Même les meilleures traductions sentent toujours l'artifice et l'archaïsme. Les oraisons romaines comportent fréquemment des formules protocolaires qui ne sont plus en usage dans les langues modernes. Le P. Seumois nous a parlé il y a trois jours de l'impossibilité de faire passer dans les langues africaines la préface de la Sainte Trinité. Il semble nécessaire à notre époque de tendre à de nouvelles créations, qui certes s'inspireront des oraisons romaines, mais qui emploieront des formes d'expression qui répondent mieux au génie de chaque langue, tout en gardant toujours l'unité de la liturgie romaine.

Les traductions des Hymnes et des Séquences présentent des difficultés plus grandes encore. D'une part, la pauvreté conceptuelle et poétique de certaines hymnes apparaît avec évidence lorsqu'on les traduit dans les langues modernes; la meilleure solution serait de leur substituer de nouvelles créations. D'autre part, il est évident que la traduction des Hymnes de valeur reconnue ne peut se faire selon le critérium de fidélité qui est suivi, par exemple, dans les traductions bibliques. L'Eglise devra inviter des poètes chrétiens, imprégnés d'esprit liturgique, comme elle y a invité les musiciens, à compléter le répertoire liturgique et à l'enrichir de nouvelles hymnes qui s'inspirent des meilleures compositions de l'hymnaire traditionnel, et qui soient composées dans une langue vraiment liturgique en même temps que dans un langage poétique pour les hommes de leur patrie, et accordé à l'esprit de leur temps.

d) Ceux qui sont chargés de préparer les traductions populaires doivent partout s'efforcer de tout leur pouvoir d'employer une langue moderne, c'est-à-dire ce langage que les hommes d'aujourd'hui parlent partout. Cette volonté de s'adapter à la mentalité des hommes de notre époque obligera à aller beaucoup plus loin en évitant, par exemple,

toutes ces expressions et locutions qui, dans la liturgie célébrée en langue vulgaire, sont trop dures ou contraires à la mentalité d'aujourd'hui, ou même blessantes pour elle. Qu'on se rappelle, par exemple, cet exorcisme qui se trouve dans le baptême des adultes : « *Nec te latet, satana, imminere tibi paenas, imminere tibi tormenta, imminere tibi diem iudicii, diem supplicii sempiterni; diem, qui venturus est velut clbanus ardens, in quo tibi atque universis angelis tuis praeparatus sempiternus interitus. Proinde, damnande atque damnate, da honorem Deo vivo et vero...* » Un autre exemple, pris à l'ordination des sous-diacres, a été apporté par le P. Roguet : « *Si usque nunc fuistis somnolenti... ebriosi... inhonesti...* » Ces monitions et plusieurs oraisons du rite de l'ordination devront être totalement revues, le moment venu, parce que cette manière de présenter les fonctions et les devoirs des divers ordres n'est pas adaptée à notre esprit et à notre temps.

Une des qualités les plus caractéristiques de notre culture d'aujourd'hui est la simplicité, comme on le voit aisément au style le plus communément employé dans l'architecture et la décoration aussi bien que dans la façon de s'habiller et dans les relations sociales. Or, certaines oraisons sont alourdis de redondances; elles viennent d'époques où l'on aimait beaucoup les répétitions et les circonlocutions; si elles ne sont pas soigneusement révisées, elles seront très éloignées de la simplicité de style que l'on recherche dans les traductions modernes. Un exemple éclatant de cela est fourni par l'exorcisme cité plus haut. On trouve plusieurs exemples du même genre dans les oraisons de l'*Ordo commendationis animae*. Toutefois, en ce domaine, il ne faut pas exagérer, car les répétitions, opportunément employées, contribuent à donner à la langue sacrée une solennité qui convient bien au langage liturgique. Le canon romain en donne des exemples remarquables : « *Vere dignum et iustum est, aequum et salutare...* », « *hostiam puram, hostiam sanctam, hostiam immaculatam* ». Et dans le rituel du baptême des adultes : « *Deus Abraham, Deus Isaac, Deus Iacob, Deus qui Moysi...* ».

e) Enfin, par l'usage de leur propre langue dans la prière universelle et dans les chants, les fidèles seront beaucoup aidés à découvrir la nature communautaire des célébrations liturgiques. La plus grande partie des oraisons de la liturgie romaine répond à ce sens communautaire. Il y a cependant certaines oraisons qui expriment l'expérience per-

sonnelle du célébrant ou des sentiments qui conviennent davantage à la piété privée qu'à la piété communautaire : elles datent de cette période où le subjectivisme régnait dans la piété chrétienne. Telles sont, par exemple, les prières dites d'apologie dans l'Ordinaire de la messe, et certaines oraisons du rituel des malades. Des textes de ce genre, surtout s'ils se rencontrent en trop grand nombre dans une même célébration, gênent beaucoup la liturgie, qui doit se célébrer avec un sens communautaire rénové.

## II

### INFLUENCE DE LA TRADUCTION SUR LA CÉLÉBRATION LITURGIQUE

Le critérium primordial de la restauration liturgique selon l'esprit du Concile est de promouvoir la participation des fidèles aux actions liturgiques. Cela même doit être aussi le principe directeur de toute la pastorale liturgique. Si la Constitution sur la liturgie a ouvert l'accès du sanctuaire aux langues populaires, elle l'a fait avant tout pour promouvoir cette participation. Cependant on ne peut nier que les fidèles, lorsque le culte se célébrait dans une langue ignorée d'eux, participaient dans une certaine mesure à la célébration. Les modes et les degrés de participation qui, dans ces conditions, leur étaient possibles ne pouvaient satisfaire ni à la volonté de l'Eglise ni aux exigences de l'homme moderne; car les hommes de notre temps, en tout ce qui les regarde, veulent participer d'une façon intelligente, active et consciente. Comme on le voit dans l'histoire de la liturgie, avant toute autre cause, c'est à la langue latine qu'il faut attribuer le fait que peu à peu les hommes à qui le baptême conférait le droit à une fonction active et propre dans la liturgie, sont restés pendant tant de siècles « spectateurs muets » des célébrations liturgiques.

Parmi les qualités que doit avoir la participation des fidèles, selon la Constitution sur la liturgie, il en est trois que nous avons surtout à souligner ici : la participation doit être active, plénière et communautaire. Nous verrons comment l'usage de la langue nationale peut contribuer à ce que la participation le soit davantage. C'est pourquoi l'influence des traductions populaires ne se limite pas au domaine de la réforme liturgique, mais modifiera intérieurement et extérieurement la célébration elle-même.

a) *Participation active.* Il était évident que la participation active des fidèles avait été réduite au minimum du fait que les actions liturgiques se célébraient dans une langue que les fidèles ignoraient. Le silence était la réaction naturelle de ceux qui se sentaient comme étrangers dans leur propre maison.

L'emploi de la langue maternelle rend à la célébration liturgique ce sens de la famille dans lequel le dialogue et la participation jaillissent spontanément. L'expérience des derniers mois donne éloquemment la preuve de ce fait : lorsqu'on emploie la langue maternelle, le dialogue s'élève d'une manière plus spontanée et plus vibrante; dans les chants la participation se fait plus unanime, même les attitudes corporelles sont mieux comprises et acquièrent un sens nouveau.

Mais en outre, la promotion culturelle du peuple, avec la généralisation de l'instruction et la diffusion de la culture dans toutes les classes de la société, nous donne la possibilité de poursuivre la participation des fidèles à la liturgie d'une façon beaucoup plus active que nous n'aurions pu le faire à n'importe quelle époque du passé. Par exemple, si l'on travaille opportunément à développer la formation liturgique et musicale des fidèles, selon leur condition et le niveau de leur culture, et si on leur offre un répertoire adapté, ces fidèles pourront aujourd'hui chanter eux-mêmes ce que jadis le groupe des chantres, à cause du manque de préparation des fidèles, se réservait : je parle surtout des chants de l'Ordinaire et du Propre de la messe.

Pour cette raison, la parole que, voici peu d'années, S. Em. le Cardinal Président du Consilium avait prononcée : « Revenons à la liturgie solennelle ! » peut maintenant se réaliser à un degré que lui-même, alors, n'aurait probablement pas osé rêver. La liturgie solennelle peut de nouveau être considérée comme la norme de la célébration. L'absence du peuple à la messe solennelle est venue en grande partie de l'impossibilité où se trouvaient les fidèles de participer directement aux chants liturgiques. Lorsque le peuple aura repris l'habitude de la liturgie solennelle et festive, il acquerra le sens de la louange divine qui est d'une telle importance dans la vie chrétienne. Comme l'expérience le montre, un répertoire abondant de chants s'apprend plus facilement s'il est en langue maternelle que s'il est en latin.

Nous pouvons encore espérer avec raison, comme nous

l'avons dit précédemment, que des fidèles plus nombreux participeront de nouveau à la prière de l'Eglise, c'est-à-dire aux vêpres des dimanches et surtout des grandes fêtes. L'emploi du latin a été, sans aucun doute, une des grandes causes pour lesquelles les fidèles ont progressivement déserté les vêpres.

L'emploi de la langue maternelle permet encore d'inviter les laïcs compétents à exercer dans la liturgie des fonctions telles que celles de lecteur et de psalmiste que jusqu'ici se réservaient les ministres sacrés. De la sorte nous pouvons aspirer à des célébrations plus belles. La pluralité des acteurs, selon la diversité des fonctions, permettra un développement de solennité et, surtout, manifesterà mieux la nature hiérarchique et diversifiée de la célébration liturgique.

Nous pourrions noter encore d'autres aspects de la célébration sur lesquels l'emploi de la langue nationale exercera son influence : 1) La convenance de célébrer face au peuple, surtout dans les parties qui s'adressent le plus aux fidèles, semblera s'imposer davantage, avec l'emploi de la langue du peuple. 2) Actuellement les fidèles semblent davantage amenés à exprimer leurs sentiments intérieurs par la diversité de leurs attitudes corporelles, selon la diversité des textes ou des prières qu'ils entendent ou qu'ils récitent eux-mêmes; lorsque tout se faisait en latin, les fidèles pouvaient demeurer agenouillés sans scrupule pendant toute la célébration. 3) L'emploi de la langue maternelle fait que le rythme et la structure des célébrations sont mieux marqués, parce que les parties principales sont dites à haute voix, tandis que les parties secondaires se disent à voix basse. Comme il apparaît facilement, ceci implique une certaine nécessité de réciter aussi le Canon à haute voix, comme étant la partie principale de la liturgie eucharistique; mais si on le récite à haute voix, cela exigera fortement qu'il soit récité dans la langue maternelle. 4) Enfin, l'emploi de la langue maternelle obligera les ministres de la célébration à proclamer les lectures et les oraisons de façon plus digne et plus distincte; car la lecture faite en langue vulgaire qui n'est ni entendue ni comprise devient absolument insupportable.

*b) Participation plénière.* La participation active aux actions liturgiques pourrait se réduire à une participation purement extérieure. Mais l'emploi de la langue maternelle peut contribuer beaucoup à ce que la participation ne soit

pas seulement extérieure mais soit aussi intérieure, consciente et plénière.

La liturgie est un dialogue entre Dieu et son peuple. « Car, dans la liturgie, Dieu parle à son peuple... Et le peuple répond à Dieu par les chants et la prière » (Const., art. 33). Or, en tout dialogue se produit toujours une communication mutuelle d'idées, de sentiments, d'expériences et d'émotions, et même une véritable intercommunion des âmes. Aussi, lorsqu'on parle de dialogue, le choix de la langue est de la plus grande importance. La langue ne doit donc pas être un obstacle mais un véhicule apte à cette intercommunion des âmes.

Une langue inconnue n'est pas un véhicule apte, mais un obstacle, quelles que soient les industries ingénieuses que l'on puisse inventer afin d'atténuer son inefficacité pour le contact et la communion des âmes. L'emploi exclusif d'une langue inconnue menace sérieusement le dialogue liturgique, qui risque de se réduire à un simple ritualisme mécanique. Il peut même favoriser un sentiment magique, qui est ce qu'il y a de plus opposé à des relations intimes et personnelles de l'homme avec Dieu.

L'emploi de la langue maternelle dans les relations avec Dieu non seulement rend possible un dialogue authentique, mais encore lui communique un degré supérieur d'intimité et de plénitude. Et cela en un double sens, celui de l'intelligence et celui de l'expression. Le problème de la langue, et par conséquent aussi celui du dialogue, est un problème et d'intelligence et d'expression.

Tout d'abord, c'est un problème d'intelligence. Dans la liturgie, en tant qu'elle est un dialogue entre Dieu et son peuple, nous pouvons distinguer un premier temps, dans lequel Dieu se communique à l'homme. Il ne suffit pas que l'homme perçoive d'une façon vague et confuse le sens général de la Parole de Dieu qui lui est adressée. Pour que le dialogue puisse être vivant, il faut d'abord que l'homme perçoive, autant que c'est possible, tous les aspects et toute la profondeur de la Parole de Dieu. Plus cette compréhension sera profonde, plus la réponse sera ensuite plénière. Si la Parole de Dieu se présente comme incarnée dans la langue maternelle, on peut espérer qu'elle s'incarnera ensuite dans la personne aussi, car la langue maternelle est comme la chair et l'âme de la personne, « atteignant jusqu'au point de division de l'âme et de l'esprit, des articulations et des moelles ».

Ensuite, le problème de la langue est un problème d'ex-

pression. Le second temps de la liturgie est la réponse de l'homme à Dieu. Cette réponse doit être celle de *tout* l'homme. Mais c'est seulement par la langue maternelle que l'homme peut s'exprimer tout entier. Seule la langue maternelle a cette puissance émotive qui est requise pour que nous puissions exprimer jusqu'à nos sentiments les plus profonds. C'est pourquoi la prière, si elle se fait dans la langue maternelle, résonnera avec des accents plus profonds et vibrants de vérité et d'humanité.

Pour ces raisons, de toutes les langues la plus belle et la plus apte à l'usage liturgique est, pour n'importe quelle assemblée, la langue maternelle, c'est-à-dire celle que nous avons entendue et apprise en premier des lèvres de notre mère.

c) *Participation communautaire.* Enfin, la langue vivante peut encore avoir de l'influence pour rendre plus communautaire la participation des fidèles à la liturgie. La langue commune offre l'avantage d'une grande puissance de cohésion communautaire. Avant d'être un moyen d'expression pour l'individu, la langue est l'expression d'une communauté, le bien de tout le groupe. L'individu, au moyen de la langue, accède à la culture, aux traditions, à la mentalité, en un mot aux biens de son peuple. Au moyen de la langue, il communit avec l'âme du peuple, car la langue est comme l'âme du peuple. Lorsque quelqu'un emploie la langue d'un peuple comme sa langue propre, il a conscience d'appartenir à ce peuple.

Tout cela se vérifie encore dans la langue liturgique. Toutefois, si la langue employée est une langue morte, connue seulement par un petit nombre de membres de la communauté, alors les membres qui ignorent cette langue peuvent se considérer comme exclus de la communauté priante, ou au moins comme moins liés à elle. De fait, l'emploi du latin dans la liturgie, avec d'autres causes, a contribué à ce que naisse chez les fidèles une conception cléricale de la liturgie et aussi de l'Eglise elle-même.

Lorsque la liturgie emploie la langue commune, l'audition de la Parole elle-même crée déjà un certain sens communautaire, car tous comprennent qu'ils sont admis aux trésors communs de l'Eglise. La foi qui naît et se nourrit de l'audition est encore consolidée par les liens dont tous sont enserrés. L'unanimité dans les chants exprime et approfondit l'unanimité des cœurs. La prière commune qui s'élève d'une seule voix vers le Père de tous, lie dans l'unité

tout le peuple de Dieu, avec ses désirs et ses aspirations. Vraiment l'emploi de la langue vulgaire aidera efficacement les fidèles à se sentir membres de l'Eglise en prière et concitoyens d'un même peuple. Alors l'expérience liturgique acquiert une dimension ecclésiale, où la célébration elle-même s'enrichit du sentiment communautaire.

\*  
\* \*

De tout ce que nous avons dit il ressort quelle influence les traductions populaires auront sur la vie de l'Eglise. Si, comme dit la Constitution sur la liturgie (art. 43) : « Le zèle pour l'avancement et la restauration de la liturgie est tenu à juste titre... comme un passage du Saint-Esprit dans son Eglise », il est permis également de voir dans cette influence « une manifestation de l'Esprit pour l'utilité » du saint peuple de Dieu.

Les traducteurs, pour bien accomplir leur tâche, ont besoin du charisme de l'interprétation afin que, de leur travail, « l'Eglise tire édification » (1 Co 14, 12). Saint Paul les exhorte ainsi : « Pour l'édification de l'Eglise, recherchez l'abondance de ce charisme. »